

**Certificat d'examen de types  
n° F-02-C-089 du 28 juin 2002**

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par décision du 22 août 2001**

**DDC/72/C060852-D1**

**Transfert au bénéfice de la société SOCIETE NOUVELLE SEEAP,  
de décisions d'approbation de modèles et de certificat d'examen de type  
antérieurement accordés à la société SEEAP**

-----

Le présent certificat d'examen de type est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesurés volumétriques de liquides autres que l'eau, et du décret n° 72-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la C.E.E. au contrôle des compteurs de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

**DEMANDEUR :**

SOCIETE NOUVELLE SEEAP, Parc des Glaisins, rue du Bulloz, B.P. 120, 74940 Annecy le Vieux

**OBJET :**

Le présent certificat transfère à la société SOCIETE NOUVELLE SEEAP le bénéfice des décisions d'approbation de modèles et du certificat d'examen de type antérieurement accordés à la société SEEAP par les décisions et le certificat:

- n° 89.1.03.450.1.3 du 20 juillet 1989<sup>(1)</sup>, n° 93.00.510.004.1 du 6 mai 1993<sup>(2)</sup> et n° 01.00.510.007.1 du 10 septembre 2001 relatifs au dispositif libre-service SEEAP modèle SR 44 à post-paiement différé ou à pré-paiement,
- n° 97.00.510.001.1.1 du 13 janvier 1997<sup>(3)</sup>, n° 97.00.510.002.1 du 16 septembre 1997<sup>(4)</sup>, n° 98.00.510.009.1 du 10 juillet 1998<sup>(5)</sup>, n° 99.00.510.009.1 du 14 septembre 1999, n° 00.00.510.005.1 du 24 février 2000 et n° 00.00.510.013.1 du 30 juin 2000 relatifs aux dispositifs de libre-service SEEAP modèle VPR 44 à paiement différé muni d'un dispositif de mémorisation, modèle VPR 44 E à post-paiement différé muni d'un dispositif de mémorisation et modèle SR 88 à post-paiement différé ou à prépaiement.

**CARACTERISTIQUES :**

Les caractéristiques des instruments faisant l'objet du présent certificat restent inchangées.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

La marque figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est identique à celle constituée du numéro et de la date, fixée par les décisions et certificats précités.

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C060852-D1 et chez le demandeur.

**VALIDITE :**

Les limites de validité respectives de chacune des décisions et du certificat précités restent inchangées. Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Le Directeur général

Marc MORTUREUX.

- (1) Revue de Métrologie : août 1989, page 978
- (2) Revue de Métrologie : mai 1993, page 735
- (3) Revue de Métrologie : avril 1997, page 48
- (4) Revue de Métrologie : février 1998, page 859
- (5) Revue de Métrologie : septembre 1998, page 388